



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 123515

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la vive inquiétude, de la part d'associations de professeurs, relative à l'enseignement de l'histoire-géographie dans le second degré de l'enseignement scolaire (collège et lycée). En effet, à la rentrée 2012, il est prévu qu'un élève sur deux, de la filière scientifique, ne reçoivent plus de cours dans cette discipline. De plus, au collège, dans le cycle central (5e et 4e) qui couvre la période allant de Charlemagne à 1914, la réduction de l'horaire à une heure hebdomadaire, au lieu d'une heure quinze, contraint les enseignants à un manque d'approfondissement concernant l'étude de notre histoire nationale. L'histoire et la géographie sont des disciplines porteuses de culture générale, d'apprentissage du sens critique et du vivre ensemble, vecteur indispensable de notre société démocratique et républicaine. Alors que la recherche de repères et la compréhension des valeurs de la République sont primordiales pour les jeunes, il lui demande de confirmer le maintien des heures d'enseignement d'histoire-géographie pour l'ensemble des collégiens et lycéens.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123515

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12724

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)